

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données de
qualité d'eau issues du
réseau départemental sont
consultables sur
<https://datarmor.cotesdarmor.fr/>

L'homme n'aura jamais avec l'eau une relation simple. Parce qu'elle est une grande part de lui-même, qu'elle est plurielle, qu'elle se transforme, change de nature, d'état, mais ne meurt jamais. Chacune de ses gouttes porte en elle la mémoire du monde.

Jean-Marc Dauphin «Les pouvoirs de l'eau»

Chaos de la Rance, site des Aulnoies à Lanrelas ©T. Jeandot

Info et agendas



#BiodiversitéBZH La Journée

Mardi 24 novembre

Espace de l'étang bleu à Paimpont

La communauté #biodiversitéBZH se mobilise autour de cet enjeu commun : la reconquête de la biodiversité.

L'occasion de faire le point sur les premières actions réalisées 2020 et sur les perspectives 2021.

<https://biodiversite.bzh/>

7^e Programme d'Actions National Nitrates Jusqu'au 6 novembre 2020

Pour lutter contre la pollution de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans les zones vulnérables, le Gouvernement lance une concertation sur le nouveau plan national.

Donnez votre avis sur la révision du programme :

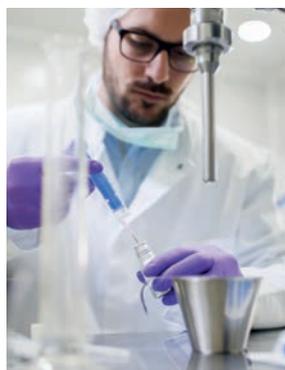
<https://programme-nitrate.gouv.fr/>

Erratum Inf'Eaux N°269 p. 3 – Les pesticides dans les rivières

Le dicamba cité comme pouvant remplacer le glyphosate est en fait un dés herbant sélectif des dicotylédones dont font parties beaucoup de plantes adventices (pissenlit, trèfle, chiendent, liseron...). Il n'a pas d'effet sur les monocotylédones soit bon nombre de céréales (blé, orge, avoine...)

Septembre 2020 en résumé

- Un temps estival brusquement suivi d'un temps humide et frais en fin de mois.
- Les écoulements dans les rivières, jamais très bas cet été ont pris de la vigueur en cet automne précoce.
- La concentration moyenne en nitrates est stable, elle est de 24 mg/l, ce mois-ci.
- La présence de quelques pesticides de forte toxicité dans nos dernières analyses.
- Zoom ce mois-ci sur le territoire du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) et les aménagements bocagers réalisés sur son territoire.



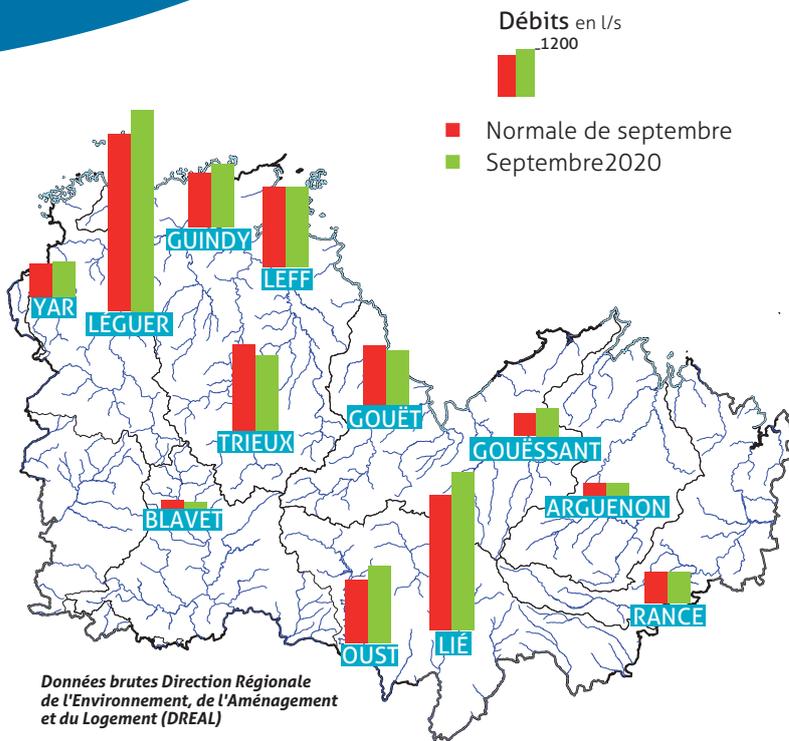
Les métiers de l'eau en vidéo

Hydrogéologue, technicien des rivières, géochimiste... Découvrez des portraits vidéo sur les métiers de l'eau réalisés par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières et ses partenaires et visible sur la chaîne YouTube BRGM TV.

bit.ly/2T4AWtx

Météo et précipitations

Débits des rivières



Ces résultats sont disponibles sur <http://www.hydrologie-bretagne.fr>

Brutale arrivée de l'automne

Le mois de septembre a été très contrasté avec un temps estival jusqu'au 18 septembre, devenant nettement plus frais et humide en fin de mois. Le bilan des débits de septembre reflète un **état proche des normales** sur l'ensemble de nos rivières costarmoricaines.

Pluviométrie de septembre 2020

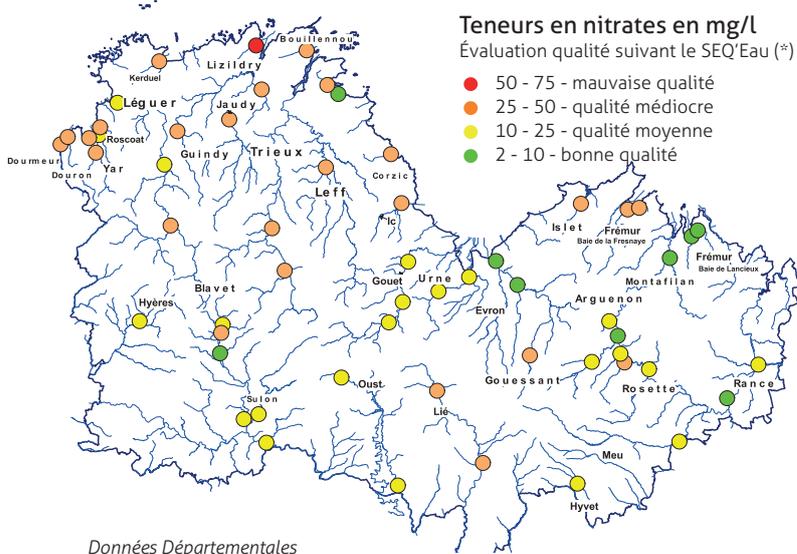
Pluie en mm	Rostrenen	La Roche Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
Du 1 ^{er} au 10	3	4	1	10	3
Du 11 au 20	11	10	17	14	7
Du 21 au 30	46	38	32	49	36
Cumul mois en mm	60	52	50	73	46
Rapport à la normale	< normales	± normales	± normales	> normales	< normales

La tempête Alex début octobre et ses pluies exceptionnelles, qui seront abordés plus en détail le mois prochain, ont marqué un début d'automne précoce. (150 mm en 3 jours, le double des normales d'octobre sur St-Brieuc). L'étiage peu sévère cet été est définitivement derrière nous.

Bilan des écoulements dans les rivières costarmoricaines Tendance départementale sur l'année hydrologique 2019/2020

Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai.	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.
+++	++	+	+	•••••	•••••	•••••	+	•••••	•••••	•••••	•••••
■ supérieurs aux normales		■ inférieurs aux normales		■ voisins des normales		++ significativement					

Teneurs de septembre 2020



(*) Seq'Eau : Système d'Évaluation de la qualité des cours d'eau utilisé préférentiellement à l'évaluation des masses d'eau selon la Directive Cadre Européenne (DCE).

Nos résultats nitrates sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/nitrates

Les nitrates dans les rivières

Une moyenne stable mais des fluctuations dans les cours d'eau

La moyenne ne baisse que d'un mg/l et est égale à 24 mg/l avec une répartition quasi identique. Cependant, bien que la majorité des concentrations soit comprise entre 10 et 50 mg/l, de nombreuses variations sont contraires à celles du mois d'août : on observe par exemple, l'Hyvet qui perd 14 mg/l (+7 mg/l en août), à l'inverse, le Trieux augmente de 11 mg/l (-14 mg/l en août). Globalement, les valeurs s'équilibrent, c'est pourquoi, la moyenne reste stable. Ces fluctuations sont marquées à la hausse sur la moitié nord du département, tandis qu'au sud, on observe plutôt des teneurs en baisse.

Les pesticides dans les rivières

Résultats d'août 2020⁽¹⁾

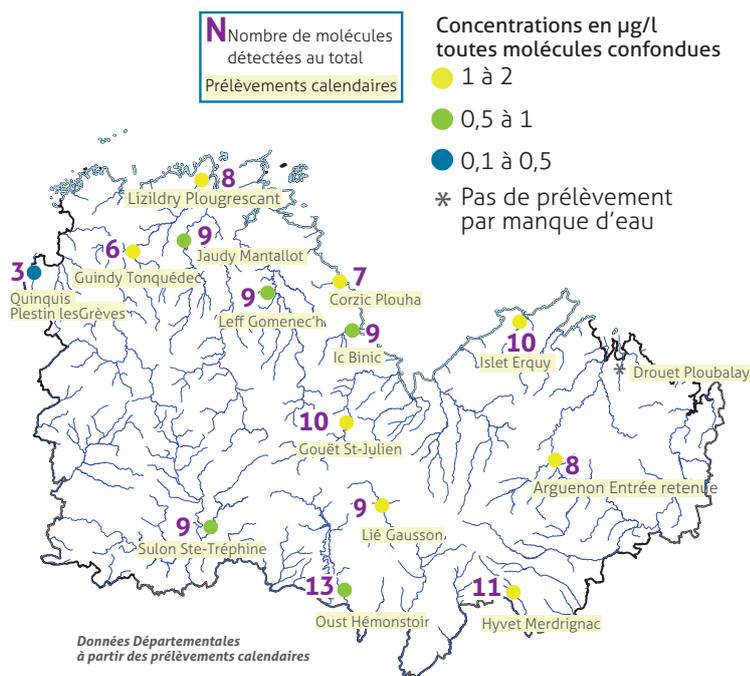
Les dernières analyses révèlent, notamment, quelques substances très toxiques, utilisées récemment ou non :

- le **triclopyr**, désherbant, débroussaillant, présent sur le Corzic et le Guindy (respectivement 0,02 et 0,06 µg/l). Son utilisation est autorisée et les teneurs détectées sont faibles mais sa toxicité est très élevée pour les poissons même à des faibles doses⁽²⁾. Sa CL50 (concentration létale entraînant la mort chez 50 % des organismes exposés pendant une période déterminée) est de 0,65 µg/l.
- le **thiamethoxame**, insecticide néonicotinoïde décelé sur l'Hyvet à Merdrignac⁽³⁾. Interdit depuis septembre 2018 pour sa forte nocivité chez les abeilles. Sa présence actuelle révèle une récente utilisation car il n'est pas persistant dans l'eau⁽²⁾.
- l'**atrazine**, détecté sur l'Oust⁽³⁾. Interdite depuis 2003, elle apparaît encore occasionnellement, probablement en raison de sa haute rémanence dans l'environnement.

Au total, tous cours d'eau confondus, **26 substances** sont dénombrées dont la moitié sont des produits de dégradation de molécules actives (herbicide, insecticide, fongicide, molluscicide).

Nos résultats pesticides sont disponibles sur appinfeaux.cotesdarmor.fr/pesticides

Teneurs d'août 2020⁽¹⁾



⁽¹⁾ Décalage de communication des résultats en raison du délais de traitement.

⁽²⁾ Source: <http://www.ineris.fr>

⁽³⁾ Les structures porteuses d'action sur les bassins versants sont avisées de la présence des substances citées dans ce bulletin.

Les algues vertes en bref

Un développement tardif en 2020

L'année 2020 est marquée par un démarrage très tardif de la prolifération algale à relier aux conditions hivernales défavorables : houle dispersive du résiduel d'algues vers le large, faible ensoleillement, température de l'eau inférieure à la normale.

La situation s'est malheureusement dégradée par la suite liée notamment aux pluies exceptionnelles de juin ayant apporté un afflux de nitrates, aliment principal des algues. Les baies ont alors pris leur couleur verte à la suite de la canicule de juillet. Certains sites ayant été particulièrement touchés : Trestel, Etables/Mer, Binic et quelques plages interdites d'accès.

Dans ces conditions de développement très tardif et malgré l'explosion algale observée par la suite et encore en fin de saison, notamment en baie de Lannion, les tonnages ramassés restent très bas fin septembre (8 600 tonnes contre 24 000 en 2019). À signaler : un ramassage de 30 tonnes en Baie de la Fresnaye cette année (1^{re} intervention de ce type depuis 2005).

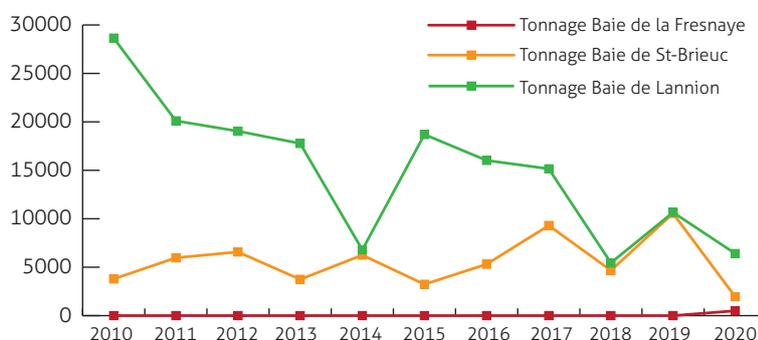
À l'unanimité, la bataille contre ce fléau doit se poursuivre. Le deuxième plan de lutte contre les algues vertes (2017-2021) met en œuvre des solutions adaptées aux différents contextes locaux (accompagnement individuel des agriculteurs, aide aux investissements dans des techniques alternatives, etc). Ces démarches doivent cependant pouvoir s'appuyer sur un engagement fort de notre tissu agroalimentaire. Son investissement aux côtés des structures locales porteuses d'action doit être la prochaine étape pour poursuivre et renforcer les dynamiques locales.

Évolution du tonnage de ramassage des algues vertes en Bretagne



Les algues vertes sont présentes de la Manche aux Charente-Maritime. En Bretagne, les départements principalement touchés sont les Côtes d'Armor et le Finistère. Aujourd'hui, des ramassages sont organisés sur ces départements. Elles sont ensuite traitées par compostage ou épandage.

Zoom de l'évolution de ramassage sur 3 baies costarmoricaines



Focus territorial

Ce mois-ci, zoom sur le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust et son programme de plantations Breizh Bocage 2.

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO*) créé en 2011 assure le suivi de la qualité de l'eau sur son territoire et mène des actions de reconquête. Depuis 1998, ces missions étaient assurées par l'association du Grand Bassin de l'Oust. Ces structures ayant toujours eu à cœur de porter des actions d'aménagements du bocage, ce sont près de 350 km de haies qui ont été aménagés depuis plus de 20 ans. **La nouveauté du programme de plantation « Breizh bocage 2 » est le travail d'inventaire des nouvelles zones à planter** en lien étroit avec le suivi de la qualité de l'eau pour dégager / hiérarchiser des zones prioritaires.

L'engagement sur plusieurs années des communes et agriculteurs du SMGBO se concrétise :

- **13,65 kms d'aménagements bocagers** réalisés dans l'hiver 2019/2020 malgré des conditions météorologiques particulièrement humides et des sols gorgés d'eau.
- **20 km d'aménagements proposés aux agriculteurs** sur près de 700 ha de surface agricole utile diagnostiqués (comprenant terres arables, surface en herbe, cultures/vergers...), dont 9,3 prévus à l'hiver 2020/2021.

Qu'est ce que Breizh Bocage ?

C'est une politique régionale destinée aux collectivités et associations visant l'amélioration du maillage bocager, en vue de profiter de ses effets bénéfiques pour l'environnement et l'agriculture. Les **intérêts du bocage** sont en effet nombreux en terme de qualité de l'eau, **lutte contre l'érosion, prévention des inondations, brise-vent, augmentation des rendements, production de bois, accueil de la biodiversité...**



DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction du Patrimoine
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



Quelle est la prise en charge de ces travaux ?

Un financement important apporté par le FEADER (*Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural*), le Conseil Régional, les Départements, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust. Seul un reste à charge d'environ 1€ par mètre linéaire est demandé à l'agriculteur bénéficiaire du programme.

Et les résultats sur la qualité de l'eau ?

La **qualité s'améliore** globalement sur le territoire. Cependant, seules **15 %** des 36 masses d'eau atteignent le **bon état écologique** selon la dernière évaluation de l'Agence de l'Eau. Des efforts importants sont encore à accomplir pour atteindre le bon état en 2027 sur l'ensemble des masses d'eau visé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Le diagnostic discuté par les acteurs et administrations a établi un plan d'actions dont les nouveaux travaux bocagers en font partie dans le cadre d'un contrat territorial signé le 24 octobre 2019. Il est bien sûr prématuré d'apprécier les résultats de ces nouveaux travaux sur la qualité de l'eau mais une amélioration sur les phosphores, les pesticides, les particules d'entraînements du sol est attendue.

* En Côtes d'Armor, le Syndicat SMGBO intervient sur les bassins versants Yvel-Hyvet et Ninian Léverin.

Pour en savoir + :
<http://www.grandbassindeleoust.fr/>

Côtes d'Armor
le Département

